



# **Comité Social et Économique Central**

**Réunion du 17 mars 2022**

## **Droit à la déconnexion**

La Direction a convoqué ce jour les organisations syndicales pour communiquer sur la démarche de IVECO Group de s'engager pour le droit à la déconnexion en travaillant sur des outils informatiques pouvant accompagner le salarié.

- **Message d'absence automatique**

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, un message d'absence est automatiquement activé sur votre messagerie entre 20h et 7h en semaine, et le weekend.

- **Sourdine téléphonique**

Une fonction sur les téléphones pro vous permet de désactiver les notifications de votre messagerie.

- **Un accès à My Analytics**

Vous bénéficiez d'un accès individuel à la plateforme My Analytics, qui permet de prendre du recul par rapport au déroulement de votre temps de travail en restituant régulièrement des informations sur votre organisation personnelle.

- **Dispositif de vigilance**

L'entreprise va mettre en place un dispositif statistique qui permettra d'avoir des données collectives sur les connexions réalisées en dehors des plages horaires de déconnexions.

## **Index égalité salariale Femmes-Hommes :**

La Direction a présenté le résultat de l'index 2021, qui est de **78 points sur 100**. Pour rappel, nous avons obtenu 90 points en 2020 et 82 points en 2019.

### **Détails des 78 points obtenus :**

1) Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes :	<b>38 / 40</b>
2) Répartition des augmentations individuelles :	<b>5 / 20</b>
3) Répartition des promotions :	<b>15 / 15</b>
4) Nombre de femmes augmentées au retour de congé de maternité :	<b>15 / 15</b>
5) Mixité au sein des dix plus hautes rémunérations) :	<b>5 / 10</b>

Une analyse du détail des résultats sera faite lors de la prochaine commission Egalité Professionnelle.